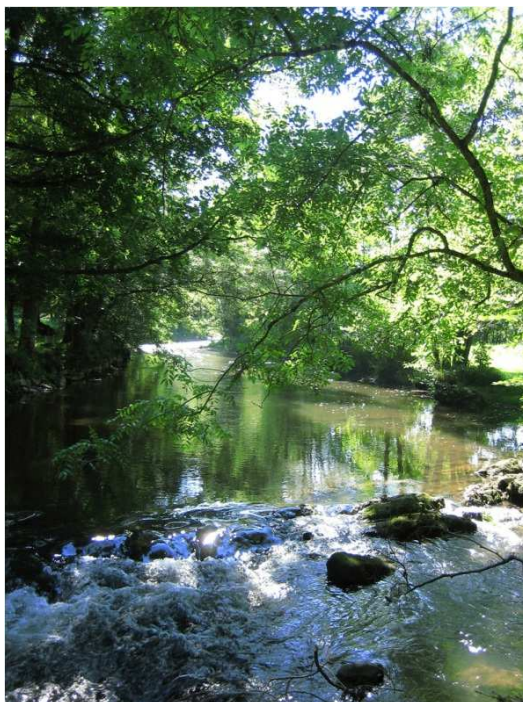




# Commune de HOUYET

Déclaration de politique communale 2018-2024



## Dispositions légales

Dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, l'article L1123-27, § 1 édicte que : « Dans les deux mois après la désignation des Échevins, le Collège soumet au Conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière. Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune ».

## Introduction

A l'issue des élections communales du 14 octobre 2018, **les deux groupes ADN et UV** ont décidé de s'associer et de former une nouvelle majorité à Houyet, en proposant un **pacte de majorité voté le 03/12/2018** par le conseil communal. Depuis quelques semaines, c'est donc une toute nouvelle équipe de femmes et d'hommes qui œuvre au quotidien au service des citoyens de la commune de Houyet.

Voici donc l'occasion pour ce nouveau collège communal de présenter sa vision politique pour les six prochaines années.

Ce document de travail reprend ainsi l'ensemble des projets que nous souhaitons réaliser à Houyet avec comme objectif de satisfaire **l'intérêt général** et dans un souci **d'équité, de participation citoyenne, de transparence et d'efficience**.

Bien-sûr, cette liste de projets se veut non-exhaustive et **des changements et nouveautés** pourront apparaître au cours de ces six prochaines années, que ce soit, au gré des **opportunités**, des **demandes des conseillers communaux ou de la population**, en fonction des **contraintes budgétaires** ou des **impératifs imposés par les instances supérieures**.

Notre objectif est avant tout de proposer un programme d'actions qui nous guidera tout au long de cette mandature et qui pourra être mis en application concrète à travers la mise en œuvre de notre PST (Plan stratégique transversal).

Nous tenons également à souligner que cette déclaration politique présente des projets qui seront analysés, débattus et discutés avec **l'ensemble des conseillers communaux (tant de la minorité que de la majorité)** dont les remarques seront toujours prises en compte, si elles sont frappées du respect de **l'intérêt général** et dans le cadre de **balises budgétaires raisonnables**.

## Notre philosophie de gestion

Gérer avec le souci permanent de toujours procurer à nos concitoyens les services leur permettant d'améliorer au mieux leur bien-être collectif, et ce sans augmenter les taxes (sauf si cela nous est imposé par l'autorité supérieure), voilà en résumé l'objectif envisagé pour cette mandature.

Nous attacherons une grande attention à développer une gestion optimale du patrimoine communal : immeubles, terrains, bois, argilière, camping, chasses et pêches, tourisme, développement de l'habitat mais aussi et surtout ses infrastructures... Une gestion extrêmement rigoureuse s'impose donc!

Cette lutte constante pour la recherche des options les plus efficaces et contre le gaspillage devrait nous permettre de trouver les moyens budgétaires pour développer les axes prioritaires de notre déclaration.

Notre fil conducteur dans les choix posés sera également de veiller à répartir équitablement, entre les dix entités houyétoises et leurs hameaux, les moyens financiers dont la Commune dispose pour tous les domaines d'action dont elle est investie.

Un de nos souhaits permanents est de pouvoir fédérer les villages entre eux et créer un sentiment d'appartenance à la collectivité de notre belle commune.

### **Structure de cette déclaration**

Cette Déclaration de politique communale s'articule autour de **6 axes stratégiques** dans une logique de **développement durable pour Houyet** :

1. **Être une administration accueillante, efficiente et à l'écoute des besoins et de la satisfaction de ses citoyens**
2. **Être une commune conviviale, favorisant le dynamisme associatif, l'intégration et le bien-être de ses habitants**
3. **Être une commune apte à garantir une sécurité pour tous**
4. **Être une commune proposant des solutions de mobilité et de connectivité à ses citoyens**
5. **Être une commune qui veille à la qualité de son cadre de vie**
6. **Être une commune en développement économique et touristique, en phase avec ses ressources**

## Développement

### 1 Être une administration accueillante, efficiente et à l'écoute des besoins et de la satisfaction de ses citoyens

#### 1.1 Optimisation des services

Il nous paraît essentiel de mettre en place une administration performante, moderne, ambitieuse, et organisée.

Une analyse fonctionnelle et organisationnelle sera réalisée, en vue d'améliorer la gestion de notre commune dans tous les secteurs et planifier nos années futures.

Une meilleure coordination, une planification, le bien-être au travail, un descriptif de fonction, sont des éléments indispensables au travail et à la gestion efficiente d'une commune. En effet, la satisfaction du personnel va de pair avec la satisfaction des citoyens.

#### 1.2 Digitalisation

À l'heure actuelle, une transition numérique de l'administration est indispensable pour répondre à l'évolution des usages et aboutir à une simplification administrative.

La digitalisation va fournir les outils de base en vue de :

- optimiser la gestion des divers services
- planifier l'évolution des changements organisationnels au cours des années futures.

Les services en ligne, l'archivage numérique, la centralisation et la sauvegarde des données, ... sont autant d'outils qui, en facilitant les démarches administratives et l'accès à l'information, inscriront les services de notre commune dans un modèle de gestion durable.

#### 1.3 Communication et participation citoyenne

Nous souhaitons que notre commune soit davantage axée sur la participation citoyenne et qu'elle accentue sa communication.

Il est également important que les citoyens comprennent les actions communales et puissent participer à leur mise en œuvre.

Pour impliquer, écouter et rapprocher davantage les citoyens et l'administration, nous visons à :

- Mettre en place un suivi efficace des demandes et des interventions des citoyens ainsi qu'une gestion structurée de leurs courriers.
- Consulter les villageois lors de la planification de grands projets.
- Mettre en œuvre une plateforme de participation citoyenne.
- Adapter l'accessibilité de nos services communaux aux réalités diverses de nos citoyens
- Assurer aux PMR un service à domicile pour la délivrance de documents administratifs

- Utiliser les réseaux sociaux (Facebook ou autres) judicieusement, de manière à exploiter les avantages de ces supports de communication, tout en évitant leurs dérives potentielles.
- Moderniser le site internet, en faire une vitrine attractive pour l'extérieur tout en le rendant interactif et intuitif pour le citoyen : accès immédiat aux informations pratiques, téléchargement de formulaires, e-guichet pour les documents administratifs, ...
- Organiser des séances d'informations destinées aux nouveaux habitants.
- Prévoir une présentation annuelle du budget aux citoyens sous une forme claire et adaptée au grand public.
- A travers un nouveau règlement d'ordre intérieur, accorder aux citoyens la possibilité d'interpeller les mandataires.
- Filmer et mettre en ligne tout ou partie des séances du conseil communal.

## **2 Être une commune conviviale, favorisant le dynamisme associatif, l'intégration et le bien-être de ses habitants**

### **2.1 La petite enfance**

Un accueil des plus jeunes enfants est fondamental sur une commune en pleine croissance. C'est pourquoi, nous souhaitons :

Réfléchir à une vision communale ou pluri-communale d'accueil de la petite enfance (avec création de crèche si population suffisante).

Mettre en place des moyens permettant un accès plus facile à la profession pour les gardiennes ONE indépendantes sur la commune.

Relayer de manière claire l'ensemble des informations liées aux disponibilités en baby-sitting sur la commune (sur le site Internet, ligue des familles, etc).

### **2.2 L'enseignement**

Notre commune bénéficie actuellement d'un enseignement de qualité qui assure à la fois les fondamentaux (lire, écrire et compter) et l'ouverture aux nouvelles technologies et à la culture moderne. Son fonctionnement optimal est une nécessité pour préparer nos enfants à leur vie future.

C'est pourquoi, nous proposons de nous engager à :

- Continuer d'insister auprès du Ministère de l'Éducation pour assouplir les formules de comptage de nos élèves afin de maintenir nos écoles rurales.
- Réfléchir à la mise en place d'une école des devoirs centralisée pour répondre au mieux à l'évolution de notre commune et à son nombre d'habitants.
- Mettre en place un programme pour lutter contre le harcèlement en milieu scolaire (conférences, témoignages extérieurs, ...) et sensibiliser à l'utilisation et aux dérives des réseaux sociaux.

- Éduquer nos enfants à la citoyenneté, les intéresser et les rendre fiers de leur village et de leur patrimoine.
- Créer un conseil communal des enfants.
- Rendre les repas scolaires plus accessibles à tous et favoriser le circuit court et les productions locales dans les critères d'attribution des marchés publics.
- Amener le soutien logistique nécessaire à la pratique du sport et l'ouverture à la culture.

### **2.3 Le soutien à la jeunesse**

Les jeunes sont les graines de notre avenir. Ils sont les futurs citoyens responsables de notre commune. Ils méritent donc, tout comme l'ensemble de la population, une attention particulière.

Nous aimerions :

- Favoriser la création d'une dynamique jeunesse, ayant pour objectif de les fédérer autour de projets communs qui les animent (12-18 ans).
- Proposer aux jeunes des jobs d'étudiants, en travaillant avec le programme « Été solidaire » et les orienter dans leur recherche de jobs d'été.
- Développer sur une base volontaire une offre de stages pour les jeunes à partir de 18 ans qui veulent s'investir dans les projets pour la collectivité (administrations, CPAS, écoles).
- Mettre à la disposition de la jeunesse des infrastructures, des espaces, pour leur permettre de se réunir et d'échanger.

### **2.4 Le soutien au sport**

Il va sans dire que le sport, quelle qu'en soit la forme, est un vecteur de santé et de bien-être. En outre, faire du sport demeure un facteur d'apprentissage, d'éducation aux valeurs, d'échanges multiculturels et de mixité sociale dans une société qui en a bien besoin.

Nous proposons de :

- Favoriser l'organisation d'événements sportifs sur le territoire de la commune (jogging, marches, randonnées cyclistes, tournois en tous genres), que ce soit via une aide logistique, publicitaire, ou proposition de partenariat et demande de subventions aux instances supérieures.
- Favoriser la mise en place d'un stage sportif durant les congés scolaires pour les enfants de 3 à 18 ans.
- Pérenniser la cérémonie annuelle du « mérite sportif » afin de mettre à l'honneur les sportifs et clubs locaux.
- Continuer d'organiser pour les enfants de 3 à 12 ans la journée sportive et l'activité "Je cours pour ma forme".

- Promouvoir et renforcer le sport à l'école via un appui matériel et dans les déplacements.
- Fournir une aide logistique et d'entretien des installations aux différents clubs de notre commune.
- Soutenir et accompagner nos clubs sportifs dans la réalisation de certains projets d'amélioration de leurs infrastructures.
- Promouvoir le développement de nouveaux clubs ou associations sportives sur notre territoire.

## **2.5 La culture**

Conscients du rôle éducatif et de cohésion sociale de la culture, nous encouragerons le développement de toute activité culturelle sur notre commune, et serons attentifs à un accès facilité pour tous.

Nous soutiendrons et mettrons en valeur nos artisans et artistes locaux.

Nous encouragerons et soutiendrons le folklore, les initiatives locales (théâtre amateur, jeux de société, ...) et les échanges interculturels.

Nous poursuivrons également le projet de centre d'interprétation sur la vie locale à la gare de Houyet, en partenariat avec la Province de Namur.

## **2.6 La vie associative**

La vie associative d'une commune est très importante afin de fédérer les villages et leurs habitants, de favoriser les rencontres et le partage et finalement créer un sentiment d'appartenance qui sera bénéfique à tous. Nous serons toujours plus forts ensemble que séparément !

L'entité de Houyet recèle de beaucoup de groupements composés de bénévoles investis pour animer et faire vivre leur commune, que ce soit dans le monde sportif, culturel, social, de la jeunesse, patriotique, etc... Il nous paraît important de favoriser les synergies entre ces différentes associations.

Pour se faire, nous voulons mettre en œuvre une commission du monde associatif qui aura pour but de favoriser ces synergies en :

- Établissant un planning groupé des activités sur notre commune.
- Favorisant l'achat groupé de matériels ou autres pour réduire les coûts.
- Initiant une harmonisation du système locatif et l'accès aux différentes salles communales.
- Favorisant le développement des relations intergénérationnelles.
- Encourageant les ateliers de partage et de discussion.
- Soutenant la création d'un événement commun qui pourrait être itinérant dans chaque village d'année en année.

## **2.7 L'aide aux personnes âgées**

Nous souhaitons répondre aux attentes particulières de nos aînés.

Les seniors sont un maillon essentiel et souvent moteur dans la vie de nos villages. Nous aurons encore plus la volonté de les écouter et de les impliquer dans la dynamique de la commune.

Nous soutiendrons et stimulerons leurs initiatives spécifiques ainsi que celles qui les intègrent dans des activités intergénérationnelles.

L'âge et les problèmes de santé amènent leur lot de difficultés que le caractère rural de notre commune peut encore accentuer. Nous serons donc attentifs à renforcer les actions qui favorisent la qualité de vie, l'autonomie, le maintien à domicile. Nous rejoignons ici d'autres politiques transversales qui sont développées par ailleurs dans ce document : la mobilité, le logement, la vie associative, la culture, l'accessibilité des services communaux, les actions du CPAS....

## **3 Être une commune apte à garantir une sécurité pour tous**

Un cadre de vie sécurisé est un droit fondamental pour tout citoyen de Houyet, et le lui garantir est une des missions premières des autorités communales. C'est pourquoi, nous serons attentifs à lutter contre l'insécurité (et le sentiment d'insécurité) que ce soit dans l'espace public, chez les particuliers ou encore sur nos routes.

Nous mettrons en place un cadre réglementaire et administratif essentiel, à savoir le règlement général de police. Il s'agit d'un outil indispensable pour donner le cadre du « vivre ensemble » et afin de mener une politique de prévention et de répression adéquate en bonne collaboration avec les services de police.

### **3.1 Sécurité routière dans nos villages**

- Lorsqu'il s'agit de voiries communales, nous souhaitons, avec la collaboration de la zone de police locale mettre en place :
  - L'agglomération des villages et hameaux ne l'étant toujours pas.
  - Des aménagements de sécurisation et de limitation de la vitesse dans les endroits à risque et où cela est jugé nécessaire.
  - Une plus grande attention doit-être également apportée aux piétons et aux cyclistes lors des aménagements de voiries et lors de l'octroi de permis de lotir et/ou de bâtir.
  - Une attention particulière sera portée aux abords des écoles. L'évolution de la législation a imposé des aménagements bien nécessaires mais des améliorations peuvent encore être apportées : nous devons mettre les moyens pour faire respecter les limitations à 30 Km/h. Nous devons également mieux structurer les déposes et reprises d'enfants par leurs parents par l'aménagement de l'infrastructure et une meilleure communication sur les règles de conduite.
- Lorsqu'il s'agit de voiries régionales, nous négocierons et interpellons les instances supérieures compétentes, pour :



- obtenir les aménagements indispensables : limitation de vitesse, aménagement d'effet porte à l'entrée des villages, clarification des zones de stationnement, installation de passages pour piétons, mise en place éventuelle de la priorité de droite absolue.
- demander la réfection de certaines routes fortement dégradées et posant des problèmes de sécurité routière.

### **3.2 Sécurité des personnes**

Veiller à la sécurité des houwétois nécessite une coordination renforcée avec la zone de secours Dinaphi afin d'optimiser la prévention et les interventions rapides dans les moindres recoins de notre commune. Une mise à jour et une clarification des adresses dans certains de nos villages et hameaux doivent être menées afin d'éviter des contretemps fâcheux.

Nous veillerons également à installer des défibrillateurs dans les endroits clés de la commune. Nous proposerons des formations à leur utilisation et vérifierons régulièrement leur état de fonctionnement.

Nous proposerons également des formations de premiers secours.

En outre, la digitalisation et le développement des réseaux sociaux soumettent nos jeunes à de nouvelles menaces. Des actions de prévention sur le cyber harcèlement devront être menées dans nos écoles avec le support d'acteurs spécialisés.

### **3.3 Sécurité des biens**

Certains de nos villages sont la cible de vagues récurrentes de vols.

Nous continuerons à encourager et à soutenir notre zone de police dans sa politique de vigilance et de prévention : séances d'information sur la prévention ; conseils individualisés en techno-prévention; surveillance des logements momentanément inoccupés...

Nous souhaitons également promouvoir les Partenariats Locaux de Prévention (PLP) afin que les citoyens qui le souhaitent, et dans un cadre légal bien défini, puissent aider les forces de l'ordre dans leur mission de vigilance. Le faire et le faire savoir (via une signalisation) constituent un outil supplémentaire de prévention qui a fait ses preuves dans de nombreuses communes.

### **3.4 Bien-être animal**

Nous veillerons à faire respecter le nouveau code wallon du bien-être animal.

Nous proposons :

- de désigner un agent communal attribué à la compétence de la Bourgmestre en matière de bien-être animal;
- d'encourager la responsabilisation des futurs propriétaires d'animaux de compagnie et de sensibiliser les propriétaires actuels sur les conditions de détention de leurs animaux.
- de sensibiliser à la stérilisation des chats errants via des campagnes d'information sur la nouvelle législation et obligations légales en la matière.

## **4 Être une commune proposant des solutions de mobilité et de connectivité à ses citoyens**

### **4.1 Connectivité**

Afin de réduire les problèmes de mobilité en rendant notre habitat attractif et adapté au télétravail, nous veillerons à une connectivité de haut niveau :

- en faisant le relevé des zones mal ou pas desservies en connectivité fixe ou mobile dans toutes les sections de notre commune rurale.
- en relayant les besoins et en travaillant auprès des acteurs de télécommunication et des autorités compétentes pour trouver des solutions adaptées.

### **4.2 Mobilité**

Développer la mobilité pour tous dans notre commune et réduire la dépendance à la voiture thermique individuelle est un vaste défi. Il nous faudra donc promouvoir les autres alternatives. Voici celles que nous pouvons entrevoir à ce moment mais d'autres sont encore à tester voire à inventer :

- Continuer à apporter notre soutien au développement de Mobilisud comme plateforme centrale des demandes et des solutions de mobilité.
- Soutenir l'initiative de « Houyet Mobilité » développée par L'ALE.
- Réaliser une étude des besoins de mobilité spécifiques à chaque village.
- Développer un dialogue avec la SNCB et le TEC afin de parfaire leur offre sur notre territoire : Proxibus ; optimisation des services existants ; tests en vue de l'ouverture de nouvelles lignes de bus.
- En fonction des besoins recensés, étudier l'opportunité de mettre en place des stations vélos avec dispositifs antivols à proximité des arrêts de transports en commun.
- Mettre en place un outil digital afin de faciliter et développer le covoiturage.
- Création de zones de covoiturage sécurisées et dédiées (en concertation avec les communes voisines).

### **4.3 Accessibilité aux personnes à mobilité réduite**

Le handicap peut recouvrir de nombreuses situations.

Nous constatons qu'à l'heure actuelle, il manque de moyens et d'infrastructures pour inclure les personnes en situation de handicap dans la vie de notre commune et garantir l'accès aux PMR aux différents lieux publics.

C'est pourquoi, tout doit être mis en œuvre afin de rendre les services communaux et les voiries le plus accessibles à tous.

Nous veillerons à l'application des normes sur le recrutement de personnes en situation de handicap dans les services communaux.

## **5 Être une commune qui veille à la qualité de son cadre de vie**

### **5.1 Environnement/propreté**

Pleinement conscients du besoin de préserver notre environnement, nous inscrirons notre action dans une lutte proactive et dissuasive contre les dépôts sauvages, la dégradation des voiries, des lieux publics et privés, notamment via l'actualisation du Règlement de Police Communal.

Nous veillerons à la limitation des déchets produits sur notre commune et encouragerons le recyclage et la seconde vie des objets (ressourcerie, donneries, ...)

### **5.2 Gérer l'urbanisation**

Si notre commune jouit d'un milieu naturel exceptionnel, ce qui donne en général à nos concitoyens l'avantage de vivre dans un milieu ambiant très agréable et sain, le Schéma de Développement Territorial risquera vraisemblablement de restreindre les possibilités de développement économique. Notre commune y est considérée comme un massif forestier important à vocation de poumon vert de la province, dont nous ne sommes propriétaires que pour une petite partie et qui ne remplit donc pas les caisses des finances communales. Celles-ci doivent être alimentées par d'autres ressources.

Néanmoins, notre commune est recherchée pour son habitat ambiant : il nous faudra gérer les zones d'habitat existantes et les zones d'extension d'habitat prévues au plan de secteur, avec le souci de l'optimisation de celles-ci. L'objectif est de donner à un plus grand nombre d'habitants contribuables un cadre de vie mixant à la fois :

- un écrin de logements dans ce milieu naturel tant recherché
- les paramètres d'un vivre ensemble sociologiquement fondé sur des critères de respect mutuel, de solidarité, de bon voisinage et de relations sociales, culturelles et intergénérationnelles bien développées.

Pour atteindre cet objectif, il faudra gérer cet espace restreint d'habitat avec la volonté de le valoriser au mieux. A cet effet, il sera dressé un inventaire de tout ce qui peut encore être repris comme zones susceptibles d'accueillir du logement. Avec la collaboration d'une CCATM (à créer), seront élaborés pour chaque section ou hameau disposant d'un espace aedificandi suffisamment étendu, un schéma d'orientation local harmonisant tous les facteurs dont question ci-avant et prévoyant une infrastructure adaptée au développement à long terme des futurs logements.

Sans s'opposer au modernisme du milieu de vie, l'aspect esthétique, historique et paysager de certaines sections ou quartiers (de pierre ou de brique) devra être protégé.

Cette urbanisation devra aussi répondre au souci de protection de l'environnement (propreté et élimination de déchets) d'une part, et de la transition énergétique (réduction des consommations d'énergie et promotion du renouvelable) d'autre part.

### **5.3 Transition énergétique**

A l'heure où les bouleversements climatiques nous interpellent, la commune, en tant qu'institution politique la plus proche du citoyen, doit montrer le bon exemple en matière de transition vers une énergie plus verte, plus responsable, plus propre.

Notre adhésion et participation active dans le projet POLLEC 3 (Politique Locale Énergie Climat) va nous permettre très prochainement de mettre en œuvre les actions initiées lors de la signature de la convention des maires : cadastre énergétique des bâtiments communaux, collecte et analyse des données, plateforme de visualisation des effets des actions prises et de futures actions, ...

L'Opération Rénov Energie sera lancée dès le printemps 2019, proposant un accompagnement complet pour la rénovation énergétique des bâtiments privés existants, en partenariat avec la Fondation CYRYS.

Progressivement, nous remplacerons également les anciens points lumineux énergivores par du LED.

#### **5.4 Le service travaux – gestion de notre patrimoine naturel et bâti**

Les travaux dans une commune concernent une part non négligeable des dépenses en investissements et sont essentiels à l'entretien et à la sauvegarde des ressources locales, qu'elles soient urbanistiques, touristiques, économiques, ...

Ils englobent également toute une série de services de proximité proposés aux citoyens. Ces services doivent être de qualité, correctement planifiés, structurés et efficaces.

C'est pourquoi, nous proposons de prévoir annuellement un état des lieux des besoins communaux en infrastructures, des machines et outillages disponibles et en état, ainsi que des compétences requises pour la gestion de divers travaux. Pour ce faire, il est nécessaire d'évaluer le besoin éventuel en formation du personnel et les investissements techniques nécessaires à effectuer dans les prochaines années.

Nous voulons en outre :

- Optimiser le management et les ressources humaines disponibles afin d'améliorer le service rendu aux citoyens. La satisfaction du personnel va de pair avec la satisfaction des citoyens.
- Poursuivre l'entretien et l'amélioration de la réfection des voiries communales et du réseau d'égouttage sur la base d'un cadastre objectif de l'état des routes et des besoins réels.
- Considérer chaque village à sa juste valeur. Il ne doit pas y avoir de village de «seconde zone».
- Réaliser une analyse de risque pour chaque espace public et si besoin est, mettre directement en place un plan d'action pour un maximum de sécurité.
- Définir un planning annuel pour optimiser les interventions récurrentes dans chaque village (notamment l'entretien des accotements, des fossés, des monuments, des avaloirs, etc.) en adéquation avec l'environnement.

#### **5.5 La gestion du logement**

Il y a lieu d'avoir une approche coordonnée de la politique du logement sur notre commune. Afin d'assurer cette approche coordonnée, le président du CPAS chapeautera cette matière importante au sein du collège.

Notre commune s'est dotée d'un parc de logements propres significatif. Il s'agit à présent d'en assurer une gestion rigoureuse afin d'en maintenir la qualité et d'optimiser leur mise à disposition vers les publics cibles.

Nous devons également assurer la meilleure coordination avec les organismes de logements publics de notre zone et les challenger afin qu'ils développent leurs offres sur notre territoire.

La mise à disposition d'un logement d'urgence est souvent une nécessité cruciale. Nous devons être attentifs à cette problématique en élargissant notre offre propre mais également en mutualisant celle-ci avec les communes limitrophes et les organismes privés qui œuvrent dans cet objectif.

L'attention du collège s'attachera également à promouvoir et à encadrer l'offre de logement privé.

Nous soutiendrons les projets de qualité qui visent la mise en location de biens adaptés aux besoins de notre commune.

Nous veillerons également à ce que tous les propriétaires respectent leurs obligations en matière de mise en location : urbanisme, sécurité, salubrité, réglementation spécifique à la mise en location....

Un logement de qualité est un logement bien isolé et qui optimise l'utilisation d'énergie. La commune sera un partenaire actif au travers de l'action Rénov'Énergie menée en association avec la fondation Cyrus et Corenove.

## **6 Être une commune en développement économique et touristique, en phase avec ses ressources**

### **6.1 Agriculture**

Ressource essentielle de notre commune, l'agriculture est un enjeu majeur de la qualité de notre cadre de vie. Nous nous ferons le relais de ses besoins spécifiques et nous soutiendrons les initiatives porteuses de renouveau dans ce secteur.

Nos objectifs sont de :

- Viser une production agricole de proximité, privilégiant les circuits courts.
- Se soucier des réalités quotidiennes et conditions parfois difficiles des agriculteurs (sécheresse, calamités, ...)
- Organiser le transit des bâches plastiques et cordages.
- Veiller à l'entretien des voiries agricoles.

### **6.2 Tourisme**

Le tourisme est une ressource et un vecteur de développement économique important, un moteur indispensable pour maintenir et étoffer notre secteur Horeca et les commerces locaux.

Nous souhaitons organiser un tourisme communal durable et autonome par une réelle politique de valorisation de nos atouts et ressources locales, à savoir :

- Proposer des activités touristiques innovantes, en collaboration avec l'Office du Tourisme.
- Entretien de notre réseau de promenades et en intensifier la promotion.
- Mettre en valeur les points de vue incontournables de nos villages.
- Améliorer l'attractivité du Ravel et étudier sa connexion avec Beauraing-Givet.
- Négocier avec les différents prestataires en vue de proposer des packs pour fidéliser les touristes de passage (activités touristiques, logement, horeca, ...)
- Rechercher de nouveaux partenariats extérieurs, tout en préservant notre indépendance.

### **6.3 Développement économique**

En plus de ses ressources agricoles et touristiques, notre commune compte également quelques PME et de nombreuses TPE. Il est essentiel qu'elles puissent s'épanouir dans notre commune.

La finalisation du projet de Parc d'activité sur le site de la briqueterie de Wanlin constituera une priorité majeure de cette mandature.

L'éolien déjà très présent sur notre commune et qui est encore appelé à s'étendre, doit devenir également un vecteur de développement. Au-delà des taxes, nous devons pousser les promoteurs à créer de la valeur ajoutée locale à cette production d'énergie verte.

Le développement économique local doit être le moteur de la création d'emplois locaux. La commune/le CPAS ont un rôle important à jouer dans ce domaine. Nous voulons être au centre des synergies entre les différents acteurs œuvrant dans cette matière.

### **Aspects budgétaires**

La législation impose que soit inséré dans la présente déclaration, un volet relatif aux aspects budgétaires décrivant les voies et moyens nécessaires à la réalisation du programme politique proposé.

Les dépenses extraordinaires et spécifiques liées à la mise en place de cette nouvelle méthode de gestion, à savoir la digitalisation, la création d'une plate-forme citoyenne et la réalisation des analyses des besoins organisationnels et des ressources humaines, ont déjà été prévues dans le budget approuvé de l'exercice 2019. Les autres dépenses extraordinaires seront prises en considération dans le cadre des domaines récurrents d'investissement ; pour la grande partie d'entre eux, ils seront réalisés à travers le PIC 2019-2021 et 2022-2024 avec les balises budgétaires imposées par l'autorité supérieure, à savoir pour 2019-2021 : un minimum de 876 775 € (avec un subside de 584 510 €) et un maximum de 1 169 020 € pour pouvoir bénéficier de l'intervention régionale.

Les autres mesures proposées dans la déclaration ne nécessitent en principe aucune dépense budgétaire supplémentaire, leur implémentation dans la nouvelle technique de gestion n'étant en réalité qu'une réaffectation des ressources humaines adaptées aux nouvelles méthodes après digitalisation.

## **Conclusion**

En tant que mandataires communaux, nous avons une responsabilité propre, voire une mission obligée vis-à-vis des citoyens, celle d'être sans relâche efficaces et efficients, plus performants et plus professionnels dans l'exercice de ce mandat pour le bien-être de nos concitoyens à l'égard desquels nous sommes politiquement responsables.

Tel que déjà annoncé lors de la campagne électorale, dans chacun des programmes respectifs des listes ADN et UV et réitérés à travers le pacte de majorité, ces deux formations politiques certes travaillent de concert mais souhaitent vraiment associer à leur gestion, tous les conseillers communaux en proposant une nouvelle méthode de gouvernance, au-delà du seul politiquement correct.

La commune concerne tous les citoyens : leur bonheur et leur bien-être ne dépendent pas des clivages politiques !

C'est pourquoi cette nouvelle majorité souhaite proposer une gestion plus transparente, au service d'objectifs clairs, qui seront retranscrits dans le PST, et dans une synergie économique, environnementale et sociale équilibrée, avec l'aide et le soutien de tous les acteurs, qu'il s'agisse certes de tous les conseillers communaux mais aussi des employés communaux, des membres des associations locales et des nombreux bénévoles et citoyens.

Nous vous remercions pour l'attention que vous voudrez bien porter à la présente Déclaration de Politique Communale.

Le Collège communal

## Table des matières

Dispositions légales.....	2
Introduction .....	2
Notre philosophie de gestion .....	2
Structure de cette déclaration.....	3
Développement .....	4
1 Être une administration accueillante, efficiente et à l'écoute des besoins et de la satisfaction de ses citoyens.....	4
1.1 Optimisation des services .....	4
1.2 Digitalisation .....	4
1.3 Communication et participation citoyenne.....	4
2 Être une commune conviviale, favorisant le dynamisme associatif, l'intégration et le bien-être de ses habitants .....	5
2.1 La petite enfance .....	5
2.2 L'enseignement .....	5
2.3 Le soutien à la jeunesse .....	6
2.4 Le soutien au sport.....	6
2.5 La culture.....	7
2.6 La vie associative .....	7
2.7 L'aide aux personnes âgées .....	8
3 Être une commune apte à garantir une sécurité pour tous .....	8
3.1 Sécurité routière dans nos villages .....	8
3.2 Sécurité des personnes.....	9
3.3 Sécurité des biens .....	9
3.4 Bien-être animal .....	9
4 Être une commune proposant des solutions de mobilité et de connectivité à ses citoyens	10
4.1 Connectivité.....	10
4.2 Mobilité .....	10
4.3 Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.....	10
5 Être une commune qui veille à la qualité de son cadre de vie .....	11
5.1 Environnement/propreté .....	11
5.2 Gérer l'urbanisation .....	11
5.3 Transition énergétique .....	12
5.4 Le service travaux – gestion de notre patrimoine naturel et bâti .....	12
5.5 La gestion du logement .....	13
6 Être une commune en développement économique et touristique, en phase avec ses ressources.....	13
6.1 Agriculture .....	13
6.2 Tourisme.....	14
6.3 Développement économique .....	14
Aspects budgétaires .....	14
Conclusion .....	15